

**Niveau linguistique :** B1+, B2

**Durée du cours :** 12 heures

**Numéro des séances :** 6

**Matériels et médiateurs didactiques :**

- Dossier documentaire sur la construction européenne
- Encyclopédies en ligne
- Ordinateur pour les recherches (inclusion BES et DYS)
- Une connexion Internet et un projecteur

**Prérequis en histoire :**

- La première formation de l'Europe.
- Les pères fondateurs et leurs motivations
- Les principales étapes de la construction de l'Europe

**Prérequis linguistiques pour :**

- Savoir organiser et formuler des arguments
- Exposer et expliquer une situation
- Faire des hypothèses, protester

**Objectifs méthodologiques:**

- Dégager une problématique
- Comprendre des documents de nature différente
- Répondre aux questions sur les documents
- Rédiger une synthèse à partir d'un dossier de document
- Savoir argumenter, formuler des hypothèses, protester
- Connaître le vocabulaire spécifique

**Mots clé :**

Projet européen, Elargissement, Institutions européennes, Constitution européenne, Charte des droits

## Dossier pédagogique

### L'UNION EUROPEENNE

#### Première partie : LES INSTITUTIONS EUROPEENNES EN DEVENIR

#### Deuxième partie : L'ELARGISSEMENT ET L'APPROFONDISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE.

#### Troisième partie : LE PROJET EUROPEEN, SUCCES ET LIMITES



**Niveau linguistique :** B1+, B2

**Durée du cours :** 4 heures

**Numéro des séances :** 2

**Matériels et médiateurs didactiques :**

- Dossier documentaire sur les institutions européennes
- Vidéos en ligne
- Une connexion Internet et un projecteur

**Objectifs didactiques:**

- Avoir une connaissance du fonctionnement et de l'avenir des institutions européennes
- Familiariser avec le langage juridique

**Objectifs méthodologiques:**

- Comprendre des vidéos
- Réviser la chronologie de l'Union européenne
- Connaître le vocabulaire spécifique

**Ressources sur internet /**

**Documents annexes :**

- <https://www.youtube.com/watch?v=-ZuOH3jc7kY>
- <https://www.youtube.com/watch?v=rvEk6eWsNJ8>
- <https://www.youtube.com/watch?v=aSYRy0Y05E8>
- <https://www.youtube.com/watch?v=h2Y5i150ZFM>

• Plan des institutions européennes

• Textes simplifiés de la Constitution européenne et de la Charte des droits

**Mots clé :**

Institutions européennes  
Constitution européenne  
Charte des droits

## Première partie

### LES INSTITUTIONS EUROPENNES EN DEVENIR (les années 2000)

#### Déroulement de la séance : activités à proposer aux élèves

##### (1) Mise en route (échange orale avec la classe)

(a) Montrer aux élèves une ou deux courtes vidéos sur l'histoire des étapes de l'Union pour arriver à nos jours :

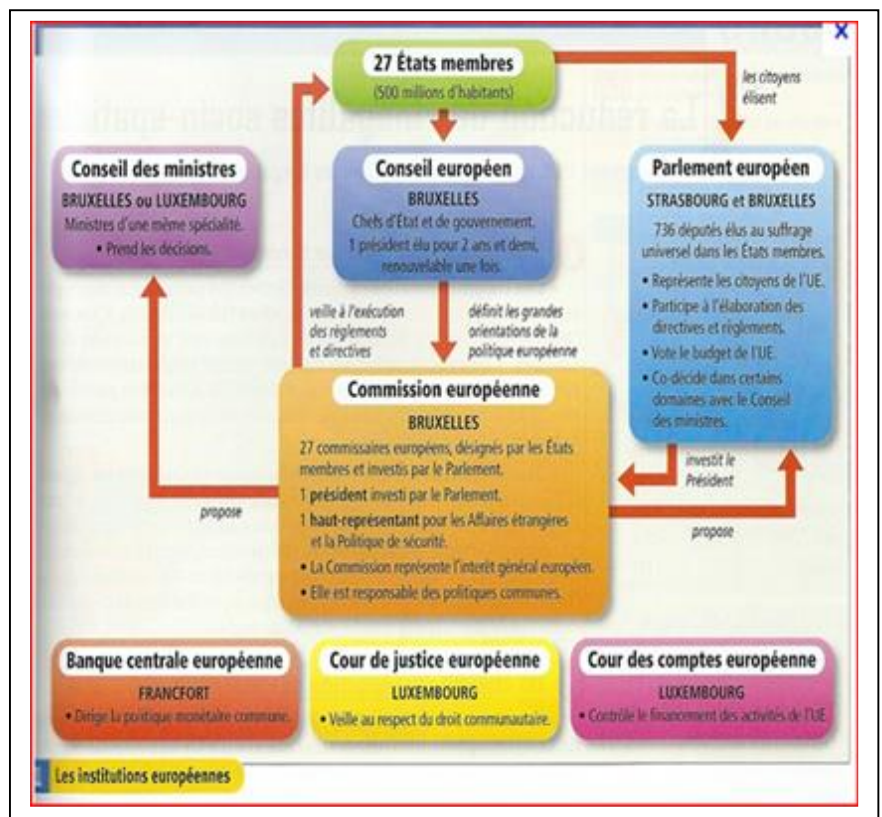
<https://www.youtube.com/watch?v=-ZuOH3jc7kY>,

<https://www.youtube.com/watch?v=rvEk6eWsNJ8>

(b) Solliciter la révision des contenus du cours sur les étapes de l'union.

##### 2) Comprendre les institutions européennes (échange oral avec la classe)

Demander aux élèves d'examiner le plan suivant à l'aide de la fiche apprenant n.1.



## Fiche apprenant n.1 : exercices

Mettez dans l'ordre chronologique les paragraphes suivants :

A/ La Commission européenne défend l'intérêt communautaire. Elle élabore les propositions de directives et règlements. (elle dispose de l'initiative législative).

B/ Le Conseil européen, qui réunit deux fois par an les chefs d'Etat et de gouvernement, fixe les grandes orientations et donne l'impulsion politique.

C/ La Cour de justice des Communautés européennes veille au respect de l'application des traités et du droit communautaire.

D/ Le Conseil de l'Union Européenne, qui est constitué des ministres des Etats membres, se réunit en formations spécialisées (ex. : agriculture, finances, justice) et décide des lois européennes après avis du Parlement. C'est le principal organe décisionnaire de l'UE.

E/ Le Parlement européen examine les propositions émanant de la Commission et vote le budget communautaire.

### (3) Analyser le projet de constitution européenne (en groupe ou en couple):

(a) Lire le texte suivant à l'aide de la fiche apprenant n. 2.

Le 18 juin 2004, les chefs d'Etat ou de gouvernement des 25 Etats membres ont adopté, à l'unanimité, le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Le texte a ensuite été signé officiellement par les chefs d'Etat ou de gouvernement le 29 octobre 2004 à Rome. Il doit désormais être ratifié par chaque Etat membre, par voie parlementaire ou par voie référendaire. L'Espagne est le premier pays à avoir ratifié la Constitution le 20 février 2005. Une fois que la ratification du Traité a été effectuée et notifiée par tous les Etats signataires, le Traité peut alors entrer en vigueur. La date prévue est le 1<sup>er</sup> novembre 2006

## Fiche apprenant n.2 : exercices

Remplissez le tableau suivant marquant les étapes jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité constitutionnel :

DATES	ETAPES	PAR QUI ?
18 juin 2004		
	Signature du Traité	
Entre 2005 et juin 2006		
Entre 2005 et juin 2006		
1 <sup>er</sup> novembre 2006		

(b) Lire le texte suivant à l'aide de la fiche apprenant n.3.

Cinquante ans après la signature du Traité de Rome instituant la CEE, l'Europe se prépare à se doter d'une Constitution. Pour la première fois, 450 millions de citoyens dans 25 Etats vont s'unir autour d'un texte fondateur, définissant les valeurs et les principes de l'Union européenne. L'objectif de la Constitution est de réformer et d'améliorer le fonctionnement de l'Union à 25.

**- Les changements proposés :**

1. Fin de la présidence tournante de l'UE : Le Conseil européen, qui rassemble les dirigeants européens, élira à la majorité qualifiée un président pour 2 ans et demi, ce qui mettra fin à l'actuelle présidence tournante semestrielle. Son mandat est renouvelable une fois. Le président ne pourra pas exercer en même temps un mandat national. Il sera chargé de conduire et de préparer les sommets européens et d'assurer la représentation de l'Union sur la scène mondiale.

2. Le Conseil de l'Union ou Conseil des ministres : Le Conseil de l'Union qui réunit les ministres des Etats membres siègera en public et non plus à huis clos. Il exercera conjointement avec le Parlement les fonctions législatives et budgétaires. Dans une union à 25, l'unanimité des Etats membres risque d'être très difficile à atteindre, la future Constitution étend donc le champ des votes à la majorité qualifiée (55% des Etats membres incluant au moins 15 pays et 65% de la population) en Conseil des ministres, par exemple en matière d'asile et d'immigration. Par contre, l'unanimité demeure la règle en matière de politique étrangère commune. Le droit de veto est également maintenu sur la fiscalité.

3. Création d'un ministre des affaires étrangères de l'UE : Il sera nommé à la majorité qualifiée par le Conseil européen, il conduira la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Il sera également vice-président de la Commission européenne.

4. La Commission européenne resserrée : A partir de 2009, la Commission européenne comptera (2/3 du nombre d'Etats membres) soit 15 membres, avec droit de vote, dont le président et le vice-président. Les différents pays seront représentés sur la base d'une « rotation égalitaire » lors de chaque changement de Commission. Le président de la Commission sélectionne ses 13 commissaires européens (le 14<sup>ème</sup> étant le ministre des affaires étrangères) en choisissant sur une liste de trois personnes présentées par les Etats.

5. Un Parlement européen aux pouvoirs législatifs accrus : Il aura un pouvoir de codécision dans de nombreux domaines. 95% des lois communautaires seront votées selon cette procédure. Ce sera en particulier le cas dans le domaine sensible de la justice et des affaires intérieures (où le Conseil des ministres est actuellement le seul organe décisionnel). Le Parlement élira le président de la Commission, sur proposition du Conseil européen, qui devra tenir compte dans son choix du résultat des dernières élections au Parlement européen. Le Parlement peut censurer collectivement la Commission. Le nombre de sièges est fixé à 750 maximum, avec un minimum de 6 sièges pour les plus petits Etats et 96 pour les plus grands

6. Défense : Des coopérations renforcées en matière de défense deviennent possibles entre Etats membres volontaires. Une « clause de solidarité » est instituée entre tous les Etats membres pour lutter contre une attaque terroriste.

7. Introduction de la Charte européenne des droits fondamentaux de l'UE dans la Constitution

8. Un droit d'initiative populaire : Si un million de citoyens européens (répartis dans

un nombre de pays à préciser ultérieurement) le demandeur, la Commission sera « invitée à soumettre » une proposition législative sur un sujet donné

9. Une seule et unique Europe : Un seul traité constitutionnel va remplacer l'accumulation des traités européens. L'Union européenne et la Communauté européenne ne seront plus qu'une seule et même Europe, dotée de la personnalité juridique, et donc capable de signer des traités internationaux. La structure existante en 3 piliers disparaît. Les instruments légaux disparates qui existaient sont remplacés par une gamme homogène de 6 instruments, de la loi-cadre européenne aux simples avis sans valeur contraignante.

### Fiche apprenant n.3 : exercices

#### 1. Choisissez le terme adéquat et complétez les phrases suivantes :

1. Le Conseil de l'UE décide à la majorité ..... en matière d'asile et d'immigration.
  - a. absolue
  - b. qualifiée
  - c. simple
  
2. Par contre ..... demeure la règle en matière de politique étrangère commune.
  - a. le consensus
  - b. le droit de regard
  - c. l'unanimité
  
3. C'est le ministre des affaires ..... qui mènera politique étrangère et de sécurité commune (PESC).
  - a. étrangères
  - b. extérieures
  - c. internationales
  
4. À partir de 2009 la Commission européenne ..... 15 membres.
  - a. se composera
  - b. contiendra
  - c. comptera
  
5. 95% des lois communautaires seront votées selon la procédure de ..... qui permet au Parlement d'être pleinement ..... au pouvoir législatif.  
*1<sup>er</sup> terme :* *2<sup>ème</sup> terme :*
  - a. codécision a. acteur
  - b. consultation b. associé
  - c. coopération c. partie prenante
  
6. Une clause de solidarité est ..... entre tous les Etats membres pour lutter contre tout type de menace.
  - a. introduite
  - b. inculquée
  - c. instaurée
  
7. L'UE sera dotée de la ..... juridique.

- a. personne
- b. personnalité
- c. potentialité

8. Le Président du Conseil européen ne pourra pas exercer de ..... dans son pays.

- a. pouvoir
- b. fonction
- c. mandat

## 2. Vrai ou faux ?

1 – Le président de la Commission européenne sera élu à la majorité par le Parlement européen, sur proposition du Conseil européen. Vrai / Faux

2 – Le président du Conseil européen sera élu par les commissaires européens. Vrai / Faux

3 – Le ministre des affaires étrangères européen sera nommé par le Parlement européen. Vrai / Faux

4 – La Commission européenne comprendra 15 membres. Vrai / Faux

5 – L'Europe sera dotée de la personnalité juridique. Vrai / Faux

6 – Le domaine de la justice et des affaires intérieures restera aux mains du Conseil des ministres. Vrai / Faux

7 – Les domaines où le vote se fait à la majorité qualifiée (et non à l'unanimité) en Conseil des ministres, seront étendus. Vrai / Faux

8 – Deux Etats membres ne pourront décider de signer ensemble un traité de coopération militaire renforcée, auquel ne feraient pas partie les autres pays membres. Vrai / Faux

9 – Tous les traités européens antérieurs seront remplacés par un seul traité constitutionnel. Vrai / Faux

## 3. Trouvez le nom de la personne correspondant

*Exemple : la mairie - le maire*

- 1. La Commission européenne :
- 2. Le Conseil européen :
- 3. Le Parlement européen :
- 4. Les élections :
- 5. Le ministère :
- 6. La loi :
- 7. La fonction publique :

4. Remplissez le tableau suivant en cochant la case correspondante (lorsque la mesure remplit l'objectif A, elle remplit aussi le B).

Le projet de Constitution européenne répond à trois nécessités :

- Mettre en place une véritable Union politique européenne (et pas seulement économique et financière) qui s'étende à la politique extérieure, la défense commune, la justice et la sécurité, renforce la visibilité et le poids international de l'UE.
- Assurer un fonctionnement plus efficace des institutions après l'élargissement de l'UE à 25 Etats membres.
- Rendre l'Europe plus démocratique et plus proche des citoyens.

Conseils aux enseignants

***Cet exercice vise à une compréhension véritable du sens à la fois linguistique, juridique et politique : les trois critères de classification (union politique reconnue / plus d'efficacité / plus de démocratie) donnent la signification politique des stipulations contenues dans le projet de constitution européenne.***

***Un paragraphe d'introduction (ci-dessous) permet aux apprenants de saisir le contexte, qui ici correspond aux enjeux fondamentaux du projet constitutionnel.***

<u>BUTS</u> :	A/ Union politique reconnue	B/Plus d'efficacité	C/ Plus de démocratie
1. Tous les textes sont réunis en un seul : la Constitution			
2. Ouverture d'un centre d'appels téléphoniques sur la Constitution : 0810 2005 25			
3. L'Europe dispose de la personnalité juridique			
4. Réduction du nombre des instruments juridiques à six			
5. Lorsque le Conseil siège en législateur, il siège en séance publique			
6. Rôle accru des parlements nationaux			

7. Réduction du droit de veto (en Conseil des ministres) et augmentation du champ de la majorité qualifiée			
8. Respect du principe d'égalité des Etats membres			
9. Création du poste de ministre des affaires étrangères			
10. Clauses de défense mutuelle et de solidarité contre tout type de menace, y compris terroriste			
11. Réduction du nombre de commissaires			
12. Fin de la présidence tournante de l'UE : un Président du Conseil élu pour 2 ans et demi			
13. Extension du domaine de la codécision (Parlement)			
14. Droit d'initiative populaire			
15. Le Président de la Commission élu par le Parlement			
16. Intégration de la Charte des droits fondamentaux			
17. Affirmation de nouveaux objectifs et nouvelles valeurs : justice sociale, économie sociale de marché, plein emploi, exception culturelle			



#### (4) Analyser la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (en groupe ou en couple)

- (a) Regardez une/deux vidéos à votre choix et dites de quelle manière les droits de la charte se réalisent dans la vie quotidienne. Décrivez les différentes situations présentées par la vidéo et faites votre commentaire



Vidéos : <https://www.youtube.com/watch?v=aSYRy0Y05E8>  
<https://www.youtube.com/watch?v=h2Y5i150ZFM>

- (b) Lire le texte suivant qui résume les points fondamentaux de la Charte à l'aide de la fiche apprenant n. 4

La Charte des droits fondamentaux (proclamée le 8 décembre 2000) fait partie intégrante de la Constitution européenne. L'UE se dote ainsi de son propre catalogue des droits qui ont une force juridique contraignante (1). Les institutions et organes de l'UE sont tenus de respecter (2) les droits inscrits dans la Charte. Les mêmes obligations sont imposées aux Etats membres lorsqu'ils mettent en œuvre le droit de l'UE. La Cour de justice veillera au respect de la Charte.

Le contenu de la Charte est plus vaste que celui de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH, 1950, Rome), ratifiée par tous les Etats membres de l'UE. La CEDH se limitait aux droits civils et politiques, alors que la Charte couvre d'autres domaines : la bonne administration, les droits sociaux des travailleurs, la protection des données personnelles, la bioéthique.

**- Contenu de la charte :**

I/ Les libertés publiques : dignité (ch.1), liberté (ch.2), égalité (ch.3), justice (ch.6)- La modification la plus significative est celle de l'art. 47 alinéa 2 de la Charte qui dispose que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement (3) et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial, établi préalablement par la loi, sans ajouter aucune restriction quant au champ d'application de ce droit. Ce principe ne vise pas seulement les institutions et organes de l'Union, mais aussi les Etats membres lorsqu'ils appliquent le droit communautaire.

La Charte introduit certaines innovations :

- L'art.1er de la Charte affirme que la dignité humaine est inviolable.
- Les dispositions les plus novatrices concernent la bioéthique : l'interdiction du clonage reproductif des êtres humains, l'interdiction de faire du corps humain ou de ses parties une source de profit.

-Certains Etats, dont la France, se sont opposés aux droits des minorités. Il y a eu entente sur une formule très minimaliste : “respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples de l’Europe”

II/ Liberté publique, suite : citoyenneté (ch. 5). Cette partie n’a pas provoqué de controverse (4).

- Ne sont réservés aux seuls citoyens de l’Union que les droits de vote et d’éligibilité et le droit à la protection diplomatique. Cela devrait évoluer.

- La liberté de circulation et de séjour (art. 45) : exprime l’inconfort des membres de la Convention. Le 1<sup>er</sup> paragraphe semble réserver ce droit à tout citoyen de l’Union. Mais le 2<sup>ème</sup> paragraphe indique que la liberté de circulation “peut être accordée (5)”, conformément au traité CE, aux ressortissants de pays tiers (6) résidant légalement sur le territoire d’un Etat membre.

III/ Solidarité : droits économiques et sociaux (7) (ch.4):

C’est à propos de ces droits que les débats ont été les plus difficiles. Il a fallu déterminer, parmi les droits économiques et sociaux, ceux qui méritaient d’être qualifiés de fondamentaux, et en préciser le contenu.

L’ensemble des droits économiques et sociaux qui concernent la vie quotidienne de chaque citoyen, constitue des droits fondamentaux à part entière, au même titre que les droits civils et politiques.

#### Fiche apprenant n.4 : exercices

##### Conseils aux enseignants

*L’exercice reprend des termes figurant dans le texte sur la Charte et qui y sont numérotés de 1 à 7. L’enseignant peut demander pour chaque terme, qu’un apprenant le réutilise dans une phrase qui lui est propre*

1. Après avoir pris connaissance du texte sur la Charte des droits fondamentaux, reliez les termes de la 1<sup>ère</sup> colonne qui sont numérotés dans le texte, à leur terme contraire dans la 2<sup>ème</sup> colonne:

1. contraignant	A. enfreindre
2. respecter	B. membre
3. publiquement	C. droits civils et politiques
4. controverse	D. consensus
5. accorder	E. facultatif
6. tiers	F. à huis clos

7. droits économiques et sociaux	G. refuser
----------------------------------	------------

2. Trouvez les mots manquants :

Toute personne a droit à ce que (1) ..... soit entendue (2) ....., publiquement et dans un délai (3) ..... par un tribunal indépendant et (4)

..... .

Mots : raisonnable, impartial, sa cause, équitablement

3. Trouvez l'expression équivalente dans le texte.

Dans l'introduction :

1. disposer de son propre inventaire des droits : .....
2. qui s'appliquent obligatoirement : .....
3. doivent respecter : .....

Dans la partie I/ :

4. On ne peut faire commerce (vendre, acheter) du corps humain ou de ses organes : .....

Dans la partie II/ :

5. En application du traité : .....
6. Les personnes qui n'ont pas la nationalité d'un Etat membre : .....

(c) Lire le texte suivant qui résume les points fondamentaux de la Charte à l'aide de la fiche apprenant n. 5

**Deux types de droits :**

Les droits-libertés :

Il s'agit notamment des droits contenus dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, de 1798. Ils énoncent principalement des limitations aux pouvoirs détenus par les autorités publiques.

Ces droits correspondent à des droits subjectifs (droits dont dispose un individu), qu'il peut faire respecter directement. Les autorités publiques ont une sorte d'« obligation de résultat » concernant la garantie des « droits-libertés » (l'obligation n'est remplie que si le résultat est atteint). Ex. : la liberté de circulation.

Les droits-créances de prestation :

Ils ont un contenu social et créent des obligations pour la société. Cette deuxième catégorie de droits (qui a tendance à s'étendre), implique aussi des devoirs envers les citoyens.

Pour beaucoup de rédacteurs de la Charte, ces droits sont davantage des objectifs à atteindre, des principes d'action et ont un degré d'invocabilité moindre que les droits-libertés. Ces droits s'apparentent à une « obligation de moyens » (faire tout son possible pour parvenir à un résultat). Ex. : le droit au logement.

Deux camps se sont opposés : les pays du Nord, de culture anglo-saxonne qui souhaitaient

limiter la portée de la Charte et son application, et ne pas étoffer le contenu des droits économiques et sociaux ; et de l'autre côté, les pays de tradition latine (dont la France) qui défendaient une position inverse. La Charte est un compromis sur les valeurs de l'UE.

## Conseils aux enseignants

**Attention parfois la discussion est possible car les deux types de droit sont acceptables. Dans ce cas, préparez votre argument. L'exercice réalise la synthèse d'accès au sens linguistique, juridique et politique : les notions juridiques de « droit-créance » et « droit-liberté » correspondent à des options politiques bien déterminées et opposées, et qui s'exprime par des moyens linguistiques propres (particules « de » et « a »)**

## Fiche apprenant n.5 : exercices

1. Pour chacun des droits énoncés dans la Charte et repris ci-dessous, indiquez s'il s'agit d'un « droit-liberté » ou d'un « droit-créance » : cochez la bonne case.

DROITS	Droit-liberté	Droit-créance
1. Droit à la vie		
2. Droit au respect de la vie privée		
3. Droit au respect de la dignité humaine		
4. Droit à la santé		
5. Interdiction de l'esclavage et du travail forcé		
6. Droit de se marier		
7. Droit à l'éducation		
8. Liberté professionnelle et droit de fonder une entreprise		
9. Droit de pétition		
10. Droit au logement		
11. Droit d'accès aux services de placement (pour les chômeurs)		
12. Droit d'asile		

13. Droit d'accès aux prestations de sécurité sociale		
14. Présomption d'innocence et droits de la défense		
15. Droit à une bonne administration		
16. Liberté de circulation et de séjour		
17. Accès aux services d'intérêt économique général		

2. Relevez 4 « droits-libertés » où apparaît la particule « de » :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Connaissez-vous d'autres droits-libertés ?

Relevez 4 « droits-créances » où apparaît la particule « à » :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Connaissez-vous d'autres droits-créances ?

## Fiche du professeur

**Niveau linguistique :** B1+, B2

**Durée du cours :** 4 heures

**Numéro des séances :** 2

### Matériels et médiateurs didactiques :

- Daniel Vernet, « L'Europe sans frontières », *Le Monde* du 10/11/02

### Objectifs didactiques:

- Savoir quelles sont les valeurs défendues par l'Union Européenne et quelle est leur signification politique
- Familiariser avec le langage juridique

### Objectifs méthodologiques:

- Avancer des arguments, savoir organiser et formuler ces arguments, exposer une situation, l'expliquer, faire des hypothèses et des propositions, protester

### • Ressources sur internet /

#### Documents annexes :

- [https://europa.eu/european-union/topics/single-market\\_fr](https://europa.eu/european-union/topics/single-market_fr)
- <https://www.youtube.com/watch?v=isB0Bwnim4g>
- [https://www.youtube.com/watch?v=B-2MJwrm\\_Ns](https://www.youtube.com/watch?v=B-2MJwrm_Ns)
- <https://www.youtube.com/watch?v=qU7pRqa7kEo>

**Mots clé :** élargissement, frontières, débat politique

## Deuxième partie : L'ELARGISSEMENT ET L'APPROFONDISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE.

### Déroulement de la séance : activités à proposer aux élèves

#### (1) Mise en route (échange oral avec la classe)

*En introduction, l'enseignant lance le sujet de l'élargissement à la Turquie, suscite les prises de paroles, puis annonce qu'il va donner un article de journal sur ce sujet et que le but final de la séance sera de pouvoir participer à un débat sur un sujet politique, qu'il faudra donc à la fois, avancer des arguments, savoir organiser et formuler ces arguments, exposer une situation, l'expliquer, faire des hypothèses et des propositions, protester.*

*L'enseignant remet aux apprenants l'article de journal ainsi que l'exercice ci-dessous. Ils disposent de 10 minutes pour le lire silencieusement.*

(a) Lire le texte suivant à l'aide de la fiche apprenant n.1

Une partie de l'opinion française est fermement opposée (1) à l'entrée de la Turquie dans l'UE. On a pu entendre : « nous n'avons pas été capable d'adapter nos institutions à l'élargissement à dix nouveaux membres, d'autant plus si l'on va au-delà ; plus l'Union s'élargit, plus elle est hétérogène (2) et plus il est difficile de définir des intérêts communs ; l'identité européenne devient alors une idée totalement floue

(3) ; les partisans (4) les plus pressés de l'élargissement à la Turquie (la Grande-Bretagne) sont depuis toujours les adversaires d'une Europe puissante, en mesure de parler d'une seule voix sur la scène internationale, et ils ne souhaitent qu'une simple zone de libre-échange soumise aux lois du marchés mais inexistante politiquement ».

L'intégration de la Turquie pose une question politique fondamentale, celle de la compatibilité de l'islam avec la modernité, c'est à dire sa capacité à accepter la séparation radicale entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. La Turquie est concernée, mais elle n'est pas la seule. La

question turque relance le débat sur les frontières de l'Europe. L'Union européenne est-elle vouée à s'agrandir sans limites vers l'Est et vers le Sud ? Après la Turquie, le Maroc ou Israël pourraient bien poser leur candidature. La perspective d'une entrée des républiques de l'ex-Yougoslavie laisse même entrevoir une Union à plus de trente.

Si l'on se limite à des critères géographiques, l'Europe devrait alors accueillir la Russie, l'Ukraine et les Etats du Caucase.

Si les critères sont purement politiques – la démocratie, l'Etat de droit, l'économie de marché, etc – alors, des pays non-européens pourraient se porter candidats. Les Européens, en ne se posant pas ces questions- là, ont évité (5) d'avoir à rejeter (6) qui que ce soit.

La construction européenne est donc, avant tout, un projet politique qui n'a pas de définition géographique. On peut être Européen sans appartenir à l'UE, comme la Suisse ou la Norvège. Et certains élargissements pourraient faire exploser l'intégration européenne réalisée jusqu'ici.

Les responsables européens devraient fixer les frontières – politiques, géographiques, économiques – de leur projet européen. Cela éviterait de donner de faux espoirs chez des aspirants à l'adhésion et permettrait à l'UE de leur proposer de définir ensemble de nouvelles formes de partenariat ou d'association.

L'Europe serait ainsi à la fois délimitée, finie, et ouverte sur l'extérieur.

(D'après l'article de Daniel Vernet, « L'Europe sans frontières », *Le Monde* du 10/11/02)

## Fiche apprenant n.1 : exercices

1. Après avoir pris connaissance de l'article « Les futurs élargissements en question », reliez les termes de la 1<sup>ère</sup> colonne qui sont numérotés dans le texte, à leur terme contraire dans la 2<sup>ème</sup> colonne :

### Conseils aux enseignants

L'exercice 1 reprend des termes figurant dans le texte de l'article et qui y sont numérotés (de 1 à 6) ; les définitions sont données grâce aux termes contraires. *La compréhension et la bonne utilisation de ces termes est importante pour la suite (la faculté de débattre et argumenter sur le sujet). L'enseignant peut demander pour chaque terme, qu'un apprenant le réutilise dans une phrase qui lui est propre*

1. opposé à	a. précis
2. hétérogène	b. les adversaires
3. flou	c. homogène
4. les partisans	d. permettre
5. éviter	e. accepter

6. rejeter	f. favorable à
------------	----------------

2. Relisez l'article ci-dessus, prenez ensuite connaissance des affirmations suivantes, et entourez la bonne réponse.

1. Une partie de l'opinion française pense que les partisans de l'intégration de la Turquie à l'UE sont en réalité les adversaires d'une Europe puissante car cette Europe élargie perdrait son identité et son poids politiques.
  - a. Vrai
  - b. Faux
  - c. Non mentionné
  
2. L'islam en Turquie a été capable d'établir une coupure stricte entre le pouvoir temporel (politique) et le pouvoir spirituel (religion).
  - a. Vrai
  - b. Faux
  - c. Non mentionné
  
3. La Russie, l'Ukraine et les Etats du Caucase souhaitent intégrer l'UE.
  - a. Vrai
  - b. Faux
  - c. Non mentionné
  
4. Le critère géographique est insuffisant pour définir l'appartenance à l'UE ; c'est le projet politique qui importe.
  - a. Vrai
  - b. Faux
  - c. Non mentionné
  
5. L'auteur suggère des alternatives à l'adhésion à l'UE.
  - a. Vrai
  - b. Faux
  - c. Non mentionné

3. Classez les phrases ci-dessous (tirées de l'article du Monde) : indiquez si elles expriment une probabilité ou une certitude. Notez les n° de chaque phrase dans la colonne correspondante.

PROBABILITE	CERTITUDE

Phrases à classer :

1. Plus l'UE s'élargit, plus elle est hétérogène.
2. Le Maroc ou Israël pourraient bien poser leur candidature.
3. Certains élargissements pourraient faire exploser l'intégration européenne.
4. Les responsables politiques n'ont pas fixé les frontières de leur projet européen.
5. La construction européenne est avant tout un projet politique.

4. Reliez les termes (en vous aidant des expressions soulignées) de la première colonne à l'acte de parole qui leur correspond.

1) Les critères politiques – la démocratie, l'Etat de droit, l'économie de marché, <u>etc</u>	A. Exposer un fait
---	--------------------



2) <u>Les partisans</u> les plus pressés de l'élargissement <u>sont</u> depuis toujours les <u>adversaires</u> d'une Europe	B. Exprimer la cause
3) Les dirigeants européens <u>devraient</u> fixer les frontières de leur projet européen	C. Exprimer la conséquence
4) La construction européenne <u>est</u> <u>donc</u> , avant tout, un projet politique.	D. Donner un exemple, définir
5) Une partie de l'opinion française est fermement opposée à l'entrée de la Turquie dans l'UE.	E. Dénigrer ses adversaires
6) Les Européens, <u>en ne se posant pas ces questions-là</u> , ont évité d'avoir à rejeter qui que ce soit.	F. Suggérer

5. Reliez les verbes de la colonne 1 aux termes de la colonne 2 :

1. poser	a) les critères de Copenhague
2. définir	b) une zone de libre-échange
3. respecter	c) des intérêts communs
4. instaurer	d) sa candidature

6. Trouvez les mots manquants :

- L'UE n'a pas encore (1) ..... ses institutions à un (2) ..... à 25 membres.
- La construction européenne suppose un (3) ..... de son projet politique, et donc plus de (4) ....., un vrai projet de société, et plus de (5)..... sur la scène internationale.
- La logique de l' (6) ..... sans limites claires réduirait le projet européen à une vaste zone de (7) ..... soumise aux seules lois du marché et sans projet (8) .....
- La logique de l' (9) ..... conduit les Européens à affirmer clairement (10) ..... qu'ils souhaitent défendre, notamment la paix, la démocratie, la solidarité, le respect des droits de l'homme.

Mots manquants : crédibilité ; les valeurs ; approfondissement ; approfondissement ; élargissement ; élargissement ; démocratie ; adapté ; politique ; libre échange.

*Les exercices 5 et 6 visent à l'acquisition lexicale.*

*L'exercice 3 vise à fixer les verbes utilisés dans des expressions toutes faites très communément utilisées en matière de droit européen (des clichés)*

*L'exercice 4 a le même objectif, mais replace les termes dans des phrases, qui sont des phrases clés, résumant l'article de journal. Cette technique permet, après avoir décomposé le vocabulaire, de la replacer en contexte et d'en saisir la signification essentielle.*

*L'exercices 7 et 8 sont le plus complexe (particulièrement le 8.2). Ils permettent de préciser des notions fondamentales qui ne sont qu'abordées dans l'article. Cela évite donc les notes en bas de page. Il permet également aux apprenants de vérifier leur compréhension du texte et de prendre conscience que la lecture de notions vagues et succinctement abordées est finalement plus complexe que la lecture de définitions précises et parfois longues. D'où l'intérêt d'aller vérifier le contenu des notions lorsqu'on n'en n'est pas sûr (ce qui est très fréquent en droit européen). Les arguments et informations présentés dans l'exercice 8 sont destinés à permettre aux apprenants de saisir les enjeux de l'élargissement à la Turquie. Nous avons sélectionné quelques arguments clés, avec une ambition d'exhaustivité et d'analyse approfondie. Le tableau en est une extrême simplification.*

7. Ecoutez bien les vidéos ci-dessous et prenez des notes pour avoir des arguments en vue du débat en classe

[https://europa.eu/european-union/topics/single-market\\_fr](https://europa.eu/european-union/topics/single-market_fr)

<https://www.youtube.com/watch?v=isB0Bwnim4g>

[https://www.youtube.com/watch?v=B-2MJwrm\\_Ns](https://www.youtube.com/watch?v=B-2MJwrm_Ns)

<https://www.youtube.com/watch?v=qU7pRqa7kEo>

8. Retrouvez dans le texte « L'Europe sans frontières » les expressions qui renvoient aux développements ci-dessous.

1. Les Etats qui adhèrent à l'UE doivent respecter les critères de Copenhague (4 critères politiques : institutions stables garantissant la démocratie, Etat de droit, respect des droits de l'homme, respect des minorité ; 2 critères économiques : économie de marché, pouvoir résister à la concurrence au sein de l'UE).

2. La théorie des « cercles concentriques » permettrait à l'Europe de développer avec les pays à sa périphérie, des relations étroites n'impliquant pas l'adhésion à un projet politique ou le respect de règles très strictes. Les droits et les devoirs se feraient de moins en moins contraignants au fur et à mesure que l'on s'éloignerait du centre.

9 : Appropriation du domaine politique. Approfondissement des connaissances.

Les arguments suivants sont-ils avancés par les partisans ou par les opposants à l'adhésion de la Turquie à l'UE ? Cochez la bonne case.

ARGUMENTS	En faveur de l'adhésion	Contre l'adhésion
1. L'histoire récente de la Turquie : Atatürk favorable à l'occidentalisation de la Turquie, l'orientation atlantiste (OTAN) de la Turquie		
2. La Turquie n'a pas participé à l'histoire de la Renaissance, de la Réforme, des Lumières		
3. La Turquie n'est pas située en Europe, sauf sa capitale Ankara		
4. La Turquie est un formidable marché potentiel pour l'UE		
5. Le coût de la main d'œuvre turque est peu cher		
6. En intégrant la Turquie l'UE marquerait son refus du scénario du « conflit des civilisations »		
7. La Turquie compte déjà 70 millions d'habitants ; en 2030 ce sera le pays le plus peuplé d'Europe (85 millions d'habitants). Son poids politique au sein des institutions de l'UE serait alors prépondérant.		
8. L'adhésion donnerait à l'UE plus de poids international, du fait des relations étroites entre la Turquie, la Russie, le monde islamique, l'Asie centrale		
9. Le coût de l'adhésion de la Turquie est considérable		

10. L'adhésion accélérerait la croissance, la démocratisation et la stabilisation des frontières orientales		
11. L'adhésion de la Turquie permettrait à l'UE d'avoir accès aux frontières iraniennes, irakiennes et caucasiennes et donc au pétrole de la région		
12. Cela favoriserait le sentiment d'intégration chez les populations immigrées vivant actuellement dans les pays de l'UE		
13. L'intensification des menaces islamistes dans le monde		
14. Les « progrès » déjà accomplis par la Turquie et qu'il faudrait encourager		

*Avant de commencer l'exercice 9, qui clôt cette partie du dossier, il est utile de donner quelques « outils » pour :*

- *introduire un problème, le poser, marquer les étapes du raisonnement, énumérer, récapituler*
- *demander la parole, exprimer son opinion, son accord, son désaccord, concéder, garder la parole*
- *donner, distribuer la parole, solliciter des interventions, faire réagir, faire respecter le tour de parole*
- *conclure, résumer une discussion*

**10 : Débat sur le thème «Etes-vous pour ou contre une Europe au-delà de 27 membres ?»**

Les textes et exercices ci-dessus vous donnent des arguments à la fois pour et contre l'adhésion de la Turquie .

Après avoir divisé la classe en trois groupes : les partisans, les opposants et les incertains, organisez un débat. Ce n'est pas votre opinion réelle qui est prise en compte mais votre capacité à débattre, argumenter, convaincre.

Un ou deux apprenants seront chargés de diriger le débat : lancer le sujet, donner la parole, interrompre, demander des explications ou des exemples, recentrer le débat, et conclure.

**11 : Expression écrite**

*Expression écrite : L'activité « débat » peut donner lieu ensuite à la rédaction d'un compte-rendu, réalisé par chacun des trois groupes.*

*L'enseignant précise que le compte-rendu, contrairement aux prises de position lors du débat, doit être le plus objectif possible, rendre compte fidèlement de la position de chacune des parties,*

*sans prendre soi-même partie. Cette rédaction ne sera donc pas la réplique de ce qui a été dit lors du débat, mais la « transcription », aussi neutre que possible. On fera remarquer qu'aucune transcription ne peut cependant être neutre car elle procède à des choix, des condensations et les verbes employés pour retranscrire un discours ne sont pas neutres. Cela doit cependant demeurer un horizon à ne perdre de vue.*

*On confronte ensuite les trois comptes rendus pour voir quel est celui qui paraît le plus objectif ; la position prise par chacun des groupes lors du débat devrait « déteindre » sur la tonalité des comptes rendus. Les différences seront notées au tableau et commentées collectivement en classe.*

**Niveau linguistique :** B1+, B2

**Durée du cours :** 4 heures

**Numéro des séances :** 2

**Matériels et médiateurs didactiques :**

- Dossier documentaire sur la construction européenne
- Encyclopédies en ligne
- Ordinateur pour les recherches (inclusion BES et DYS)
- Une connexion Internet et un projecteur

**Objectifs méthodologiques:**

- Dégager une problématique
- Comprendre des documents de nature différente
- Répondre aux questions sur les documents
- Rédiger une synthèse à partir d'un dossier de document
- Connaître le vocabulaire spécifique

**Mots clé :** Construction européenne, projet européen, succès, limites.

## Troisième partie : LE PROJET EUROPEEN, SUCCES ET LIMITES

### Déroulement de la séance : activités à proposer aux élèves

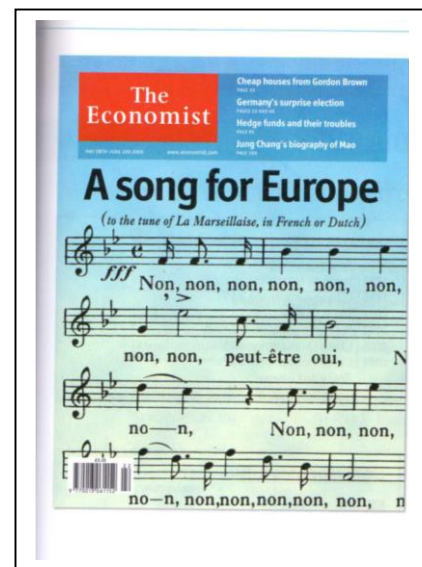
#### Première partie

#### (1) Mise en route (échange oral avec la classe)

En s'appuyant sur les connaissances préalables, puiser dans les expériences personnelles des élèves; soutenir leur motivation; éveiller la curiosité ; dévoiler le sujet de la leçon à travers la comparaison de deux fiches, et, enfin formuler la problématique concernée.



**Doc. 1** Le lancement de l'euro, janvier 2002, L'Express, 27 décembre, 2001



**Doc. 2** "Une chanson pour l'Europe (sur l'air de la Marseillaise, en français ou en danois) ». The Economist, 28 mai 2005.

## **(2) Comprendre les éléments des images (échange à l'orale avec la classe)**

Après le remue-méninges initial, demander aux élèves de répondre à l'orale aux questions suivantes

(a) **Présenter** les images :

*Quels sont les titres donnés aux images ?*

*Quelle est la nature des images ? A quel public s'adressent-ils ?*

*Quel est le contexte historique ?*

A l'aide de réseau internet, demander aux élèves de chercher des informations sur les revus

(b) **Analyser** les images :

*Que c'est que l'on voit, plan par plan ? Identifier les symboles*

(c) **Interpréter** les images :

*Dire ce que l'on pense, ce qu'on déduit en comparant les deux images, comprendre le but des revus, quel est leur parti pris, en répondant aux questions suivantes*

1. Dans quelle atmosphère ont été lancés l'euro et le projet de Constitution ? (doc.1)
2. Ce sentiment a-t-il été durable ? (Doc. 1-2)

La discussion en classe amène à la formulation de la question suivante :

*Quels sont les succès et les limites de la constitution européenne ?*

## **(3) Compréhension finalisée (travail en groupe ou en couple)**

Distribuer aux étudiants la fiche apprenant n. 1 pour les guider à l'analyse de la problématique

- (a) Quand ? réfléchir sur les limites temporelles de la problématique : construire une frise chronologique
- (b) Où ? Réfléchir sur les limites d'espace : analyser la carte sur l'élargissement de l'Europe
- (c) Quoi ? réfléchir sur les limites thématiques : définir les mots clés

### **Fiche apprenant n.1 : exercices**

#### 1. Réfléchir sur la chronologie

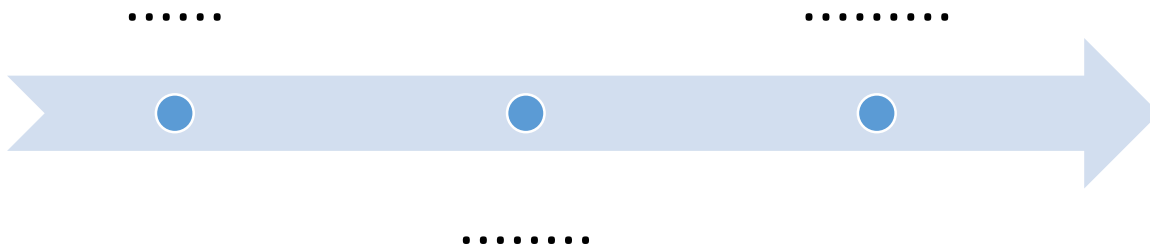
Relier les événements aux dates

1	2	3	4	5	6	7

1. **Traité de Rome**
2. **Traité de Maastricht**
3. **Constitution européenne**
4. **L'entrée du Royaume Unit**
5. **Traité de Lisbonne**
6. **Premières élections du Parlement européen**
7. **Traité de Schengen**

- a) 1985
- b) 1957
- c) 1979
- d) 2007
- e) 1973
- f) 2005
- g) 1992

Trouver les dates tournantes



2. Réfléchir sur l'espace

Présenter la carte suivante

1. *Quel est le titre de la carte?*

.....  
 .....

2. *Identifier l'espace et l'époque*

.....  
 .....

3. *Identifier le type de carte*

.....  
 .....

4. *Identifier les éléments de la légende*



.....  
.....  
.....  
.....



L'Union européenne en 2007

Analyser la carte en répondant aux questions suivantes

1. Dans quel contexte international l'Union européenne s'est-elle constituée ?

.....  
.....

2. Quelles sont les phases principales de l'élargissement de l'Union ?

.....  
.....

3. Quels sont les pays qui aujourd'hui ne font pas partie de l'Union ?

.....  
.....

### 3. Réfléchir sur la thématique

Réfléchir sur la langue : Proposition d'un vocabulaire de base pour les activités lexicales ayant trait à la problématique

Mots clés	Construction européenne	Succès	Limites	Projet européen
Synonyme	Projet Volonté Intention Elargissement Réalisation	Réalisation Progrès	Echecs Difficultés	Libre échange Intégration Frontières Plurilinguisme Citoyenneté européenne Culture
Vocabulaire spécifique associé	Traités/Accords/Directives communautaires Institutions européennes Etats membres	Citoyenneté européenne Monnaie unique Echanges Suffrage universel	Europe à deux vitesses Eurosepticisme	Politiques communautaires Législation européenne Cadre commun

1. Qu'est-ce qu'on entend par construction européenne?

-Construction européenne: se référer aux étapes et aux évolutions à long terme qui concernent au moins trois aspects .....que l'on devrait repérer au moyen de la chronologie et de la géographie.

2. Qu'est-ce qu'on entend par les mots *succès* et *limites*

-Succès et limites: il s'agit de repérer les ..... et les ..... au sein de ce processus par rapport à l'idée d'un .....

Relier les mots-clés à leur définition

1	2	3	4	5	6	7

<p><b>(1) Libre échange</b></p> <p><b>(2) Plurilinguisme</b></p> <p><b>(3) Citoyenneté européenne</b></p> <p><b>(4) Cadre commune</b></p> <p><b>(5) Législation européenne</b></p> <p><b>(6) Traités</b></p> <p><b>(7) Directives</b></p>	<p>(a) composé par traités fondateurs, qui ont institué l'Union européenne et régissent son fonctionnement Règlements, directives et décisions, qui ont un effet direct ou indirect sur les États membres de l'UE.</p> <p>(b) principe visant à favoriser le développement du commerce international en supprimant les barrières douanières tarifaires et non tarifaires et les réglementations nationales susceptibles de restreindre l'importation des biens et des services</p> <p>(c) Posséder ou développer grâce à des études ou des voyages au moins trois langues différentes.</p> <p>(d) conçu dans l'objectif de fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l'élaboration de programmes de langues, de lignes directrices pour les curriculums, de matériels d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que pour l'évaluation des compétences en langues étrangères. Il est utilisé en Europe mais aussi en d'autres continents et est disponible en <a href="#">40 langues</a>.</p> <p>(e) Concept introduit dans le traité de Maastricht, confère au citoyen possédant la nationalité d'un des États membres de l'Union Européenne une double identité : <b>nationale et européenne</b>.</p> <p>(f) organisent le fonctionnement de l'Union et déterminent les domaines, la délimitation et les modalités d'exercice de ses compétences</p> <p><b>(g)</b> Acte normatif pris par les institutions de l'Union européenne, faisant partie du droit dérivé de l'Union européenne.</p>
---	--

N.B. en classe, on peut également faire réfléchir sur ce que le sujet ne contient pas (afin d'éviter le hors sujet)

- 1) les étapes de la construction européenne de 1957 à 2007: traité, élargissement...
- 2) Histoire de l'Europe des origines à nos jours
- 3) L'Europe et la guerre froide
- 4) L'Europe et l'Italie

### *Deuxième partie*

#### **(1) Analyser un dossier de documents**

Pour répondre à la question proposée dans la première partie, demander aux élèves d'analyser un dossier de documents composés par

**Doc. 1:** Les premières élections au suffrage universel du Parlement européen en 1979. Caricature di F. Behrendt Frankfurter Allgemeine Zeitung, 9 giugno 1979.

**Doc. 2:** L'évolution des échanges intracommunautaires de la CEE (1958-1987)

**Doc. 3:** Le programme Erasmus (juin 1987)

**Doc. 4 :** L'euroscpticisme *Le monde*, 25 marzo 1977.

#### **(2) Compréhension finalisée (travail en groupe ou en couple ou en classe )**

Distribuer aux étudiants la fiche apprenant n. 2, 3, 4 pour les guider à l'analyse des documents

**Doc.1**

1. Identifier les personnages et les mots



.....

.....

.....

**Les premières élections au suffrage universel du Parlement européen en 1979. Caricature de F. Behrent, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 9 juin 1979.**

**Doc.2**

2. Répondre aux questions



**L'évolution des échanges intracommunautaires de la CEE (1958-1987)**

- a. Quelle est la période concernée par le graphique ?
- b. Quel phénomène est-il décrit ? Avec quelle unité de mesure ?

3. Décrire l'évolution des échanges dans le cadre communautaire. Employé les mots suivants hausse, baisse....

**Doc.3 Le programme Erasmus (juin 1987)**

Article 1<sup>er</sup> – La présente décision établit le programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants (Erasmus), destiné à accroître notablement cette mobilité dans la Communauté et à promouvoir une coopération plus étroite entre les universités.

Les étudiants inscrits dans ces établissements, quel que soit le domaine d'études, peuvent demander à bénéficier d'une aide dans le cadre du programme Erasmus jusqu'au niveau du doctorat inclus.

Effectifs étudiants concernés		
1987-1988	1988-1989	1989-1990
3.240	10.000	20.000

Dans quel cadre la coopération européenne s'exerce-t-elle ?

.....

**Doc.4 L'eurosepticisme**

La Communauté n'en finit pas de se réaliser : les politiques communes conjoncturelles industrielles, régionales ou sociales en sont encore aux balbutiements. Celles de l'énergie et de la monnaie ne sont même pas amorcées, ce qui est proprement aberrant dans la mesure où elles intéressent des domaines qui sont à la racine de la crise actuelle. D'où le scepticisme croissant des travailleurs qui attendaient une ouverture vers le progrès social (...).

La faiblesse des institutions est notoire. Leur sens a été dénaturé peu à peu : impuissance de la Commission, insuffisance du contrôle démocratique, paralysie du Conseil de ministres due à son intermittence et à la règle de l'unanimité. (...)

Enfin et surtout, elle ne débouche pas sur une communauté politique. C'était là son ambition majeure. Elle n'a pas fait le premier pas dans cette direction, et on voit mal aujourd'hui quand et comment elle commencera. (...)

Ce géant économique est un nain politique. Ce qui ne pourra durer longtemps sans compromettre l'ensemble de l'entreprise. Car, à bien y réfléchir, c'est la politique qui unit, alors que l'économie divise et transforme les querelles d'intérêts en affrontement nationaux.

Là est le plus lourde hypothèque qui pèse sur l'avenir de la Communauté et obscurcit singulièrement son horizon.

Maurice Faure<sup>1</sup>, Le monde, 25 mars 1977.

1.M. Faure est ancien ministre et député européen, cosignataire du traité de Rome.

4. A l'aide de vos connaissances, donner une définition des mots suivants

1.Commission :

.....  
.....  
2. Contrôle démocratique :

.....  
.....  
3. Conseil de ministres :

.....  
.....  
4. Règle de l'unanimité :

.....  
.....  
5. Communauté politique :

### Fiche apprenant n.3 : exercices

Après l'analyse guidée des documents, répondre aux questions de synthèse suivantes :

1. Décrivez le document 1. En quoi illustre-t-il les ambitions des "pères fondateurs" de l'Europe unie ?
2. Dans quels domaines la coopération européenne s'exerce-t-elle et quels en sont les résultats ? (doc. 2-3)
3. Quelles faiblesses alimentent l'euroscpticisme ? (doc.4)

### Fiche apprenant n.4 : exercices

A l'aide des réponses aux questions et des connaissances, écrire une réponse organisée au sujet :

« Quels sont les succès et les limites de la construction européenne ? »

